

# Nature sans frontières

Créer, découvrir et conserver des biotopes dans les zones humides le long du Rhin : tel est l'objectif du projet Interreg V. Il a été lancé vendredi dernier à la Maison éclusière de la Petite Camargue alsacienne.

Texte et photos : Guy Greder

Le départ du projet Interreg V a été officiellement donné vendredi dernier à la Maison éclusière de la Petite Camargue alsacienne (PCA). Dédié dans sa globalité à la protection de l'environnement rhénan, le projet trinational s'articule essentiellement autour de quatre axes : la réhabilitation de l'habitat naturel, aménager des accès et améliorer l'attractivité pour le public, l'accueil et l'éducation de ce dernier en bilingue et la coopération entre partenaires transfrontaliers par le partage des expériences entre professionnels de l'accueil du public et les acteurs de la réhabilitation du terrain.

## Quatre observatoires

Concrètement, pour Philippe Kniobiely, directeur de la Petite Camargue alsacienne et au centre de ce dispositif, Interreg V est « une étape supplémentaire de la coopération transfrontalière à travers des projets concrets au bénéfice de la population. Pour certaines mesures de gestion, nous ne sommes pas allés dans les détails, là, on complète les mesures déjà réalisées à grande échelle par des micro-mesures. À la fin du projet, en 2020, il y aura quatre observatoires, deux sentiers, un de 3,9 km qui va du petit Rhin au vieux Rhin et le grand tour de l'île du Rhin qui fait 11 km. Il y a aussi le circuit trans-



Le grand chantier d'aménagement de l'île du Rhin sera au cœur d'Interreg V.

Photo L'Alsace

frontalier du saumon et du castor pour les vélos. » Des dispositifs autour de zones naturelles encore préservées, mais où est la protection de l'environnement dans tout cela ? « Sans l'adhésion du public, on ne peut pas protéger la nature,

Nous avons pu agrandir la réserve naturelle parce qu'on a ouvert les portes aux populations, mais sans leur soutien nous n'aurions pas pu agrandir, tout cela vient en complément des aménagements. » Même ligne pour Michel Samsa,

président de la Petite Camargue alsacienne : « C'est une avancée de plus dans la coopération transfrontalière, la partie la plus importante est située sur l'île du Rhin, après les travaux c'est un milieu pionnier qui permet de voir com-

ment la faune et la flore vont reconquérir le milieu mis à leur disposition. Plus de 15 laboratoires font du suivi de développement au niveau de la Petite Camargue alsacienne. Le problème est de canaliser les visiteurs et de leur expliquer

le but de la renaturation. » Et c'est précisément à ce niveau qu'Interreg V est destiné à intervenir.

## La Suisse joue le jeu et s'engage dans la protection de la nature

Le projet est soutenu par le fonds européen de développement régional (Feder), il vient doubler les financements des partis français et allemands, respectivement 192 871 €, soit 22 %, et 179 314 €, soit 21 %. Avec les 118 000 € versés par la partie suisse, le budget total s'élève à 862 500 €. La Suisse, non-membre de l'UE, participant à un projet européen ? « C'est spécial que la Suisse soit associée à un projet de ce type, nous sommes attachés à cette région et l'engagement de Bâle est naturel, nous devons nous engager dans la protection de la nature. Même au centre des villes, c'est un sujet important », explique Hans-Peter Wessels, conseiller d'État au Grand conseil de Bâle-Ville et directeur du département construction et transport du canton de Bâle-Ville. Christoph Huber, président du Centre trinational de l'environnement et maire de Weil-am-Rhein, a ajouté une dimension philosophique, au-delà de l'aspect politique, aux projets transfrontaliers : « Par ces temps où l'on parle beaucoup de nationalisme, nous avons plus que jamais besoin de ce genre de projets. »



Interreg V c'est aussi canaliser les visiteurs et leur expliquer le but de la renaturation.

Photo L'Alsace



Créer, découvrir et conserver les biotopes rhénans et, par là, protéger et expliquer la vie sauvage.

Photo L'Alsace



Philippe Kniobiely, directeur de la Petite Camargue : « Sans l'adhésion du public, on ne peut pas protéger la nature. »

Photo L'Alsace